



L'École de musique de l'Association ARPADI dispense un enseignement individuel et collectif destiné aux enfants et aux adultes. Elle met en place les conditions favorables à l'expression des élèves dans le cadre des auditions organisées en cours d'année. Pour mener à bien cette tâche, elle emploie une équipe de professeurs qualifiés dans les disciplines concernées.

1. Enseignements proposés et tarifs

Tarif des cours	Durée	Montant annuel par élève	
Cotisation ARPADI		25 € (20 € dès 62 ans)	
Eveil Musical Niveau 1 et 2	45 mn	188 €	
Formation Musicale (Solfège) Niveau 1, 2 et 3	50 mn	260 €	
Leçons particulières		Habitant de Divonne	Habitant hors de Divonne
Piano, guitare, violon ou chant	30 mn	614 €	685 €
	45 mn	921 €	1027 €
	60mn	1.228 €	1.380 €
Orchestre à cordes	75 mn	170 €	
Atelier cordes	-	170 €	
Une réduction de 5% sur le total de l'inscription sera calculée à partir de 2 élèves de la famille inscrits			

2. Inscriptions

L'inscription sera définitive uniquement à réception de l'inscription et de la totalité du règlement. En cas de non-paiement, les cours pourront être suspendus. Dès l'inscription, les horaires et durées d'enseignement devront être fixés avec les professeurs. Il appartiendra aux parents de les contacter.

Aucun cours n'est assuré pendant les périodes de vacances scolaires et jours fériés (calendrier scolaire français).

3. Modalités de paiement

Le cours de l'année est dû à l'inscription.

Une facilité d'encaissement est proposée uniquement pour les paiements par chèque : nous remettre à l'inscription 3 chèques qui seront encaissés en septembre, janvier et avril. En cas de règlement par un autre moyen de paiement, la totalité des cours devra être réglée en une seule fois.

En cas d'arrêt de l'élève en cours d'année ou d'absence à un cours, aucun remboursement ne sera effectué.

Le paiement libellé à l'ordre d'ARPADI est à transmettre ou à déposer à :

ARPADI, 117 Place de l'Eglise, 01220 Divonne les Bains.

4. Droit à l'image

Au moment de l'inscription, il vous sera demandé de valider une autorisation de cession du droit à l'image des élèves pour les photos prises pendant les auditions ou concerts. Nous vous remercions de bien vouloir compléter la rubrique spécifique figurant sur l'inscription.

5. Modalités d'ordre général

L'apprentissage de la musique est passionnant. Il structure l'enfant, développe son autonomie. Il favorise l'expression de ses sentiments et donne la possibilité de les communiquer. Il apporte beaucoup de plaisir si l'investissement est régulier.

Sans être obligatoires, les cours de formation musicale sont **fortement recommandés**. Ils permettent une progression plus rapide à l'instrument et éveillent davantage la créativité de l'enfant. La lecture des partitions fait aussi partie des plaisirs de la musique.

6. Liste des professeurs

Cours	Professeurs	Tél. et adresse mail
Formation musicale Violon Orchestre à cordes	Valérie CHARDON	04 50 20 21 60 06 17 23 57 61 Chardon.div@gmail.com
Piano	Natasha NIKOLSKAIA	07 82 10 47 53 Natasha.nikolskaia@yahoo.com
Piano	Machiko YANAGITA	06 29 80 70 86 machiko.yanagita@gmail.com
Eveil musical Chant	Clarissa REALI	07 86 60 72 34 clanni.reali@gmail.com
Guitare	Boris COSTANZO	06 36 12 83 15 boriscostanzo@gmail.com